

# Maîtriser les procédures des Marchés publics

## Contexte

---

La fonction Achat dans les établissements de santé s'est fortement professionnalisée ces dernières. A l'heure où la mise en place de la fonction Achat de territoire se met en place, les équipes doivent maîtriser la réglementation des marchés publics. Cette formation est spécifique à la réglementation de la commande publique pour les agents des établissements de petite taille ou médico-sociaux pour maîtriser l'ensemble des étapes de la passation d'un marché public dans le secteur de la santé (préparation, passation et suivi d'exécution)

## Objectifs

---

- Identifier les types de marchés et les montages contractuels
- Connaître les règles liées à la définition des besoins et l'appréciation des seuils
- Appréhender les règles liées aux modalités de détermination des prix
- Maîtriser les règles liées à l'analyse des offres et s'initier aux techniques de négociations
- Préparer le suivi d'exécution de ses marchés
- Comprendre les principes fondamentaux de la commande publique et le contexte des achats publics hospitaliers
- Maîtriser les bonnes pratiques aux différentes étapes du marchés publics : de la préparation au suivi d'exécution
- Identifier le rôle de l'acheteur public à chaque étape du processus

## Renseignements complémentaires

---

### Modalités pédagogiques :

- Une formation interactive qui favorise le partage et le retour d'expérience entre les stagiaires et le formateur.
- Des formateurs bénéficiant d'une expérience concrète des achats publics hospitaliers.
- Un cas pratique de synthèse pour mettre en application des éléments de la formation.
- La disponibilité du formateur pour répondre aux questions des stagiaires pendant 3 mois à l'issue de la formation.

Pour plus d'informations :

LEA MATRULLO (l.matrullo@anfh.fr) 04.91.17.71.38

**Exercice**  
**2024**

Code de formation

**4.06**

Nature

**AFR**

Organisé par

**Non défini**

Typologie

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**

## Modules

---

- **Module 1 : Maitriser les procédures de Marchés public\_ initiation**  
Durée : 21 heures
- **Module 1 : Maitriser les procédures de Marchés public\_ PERFECTIONNEMENT**  
Durée : N/C